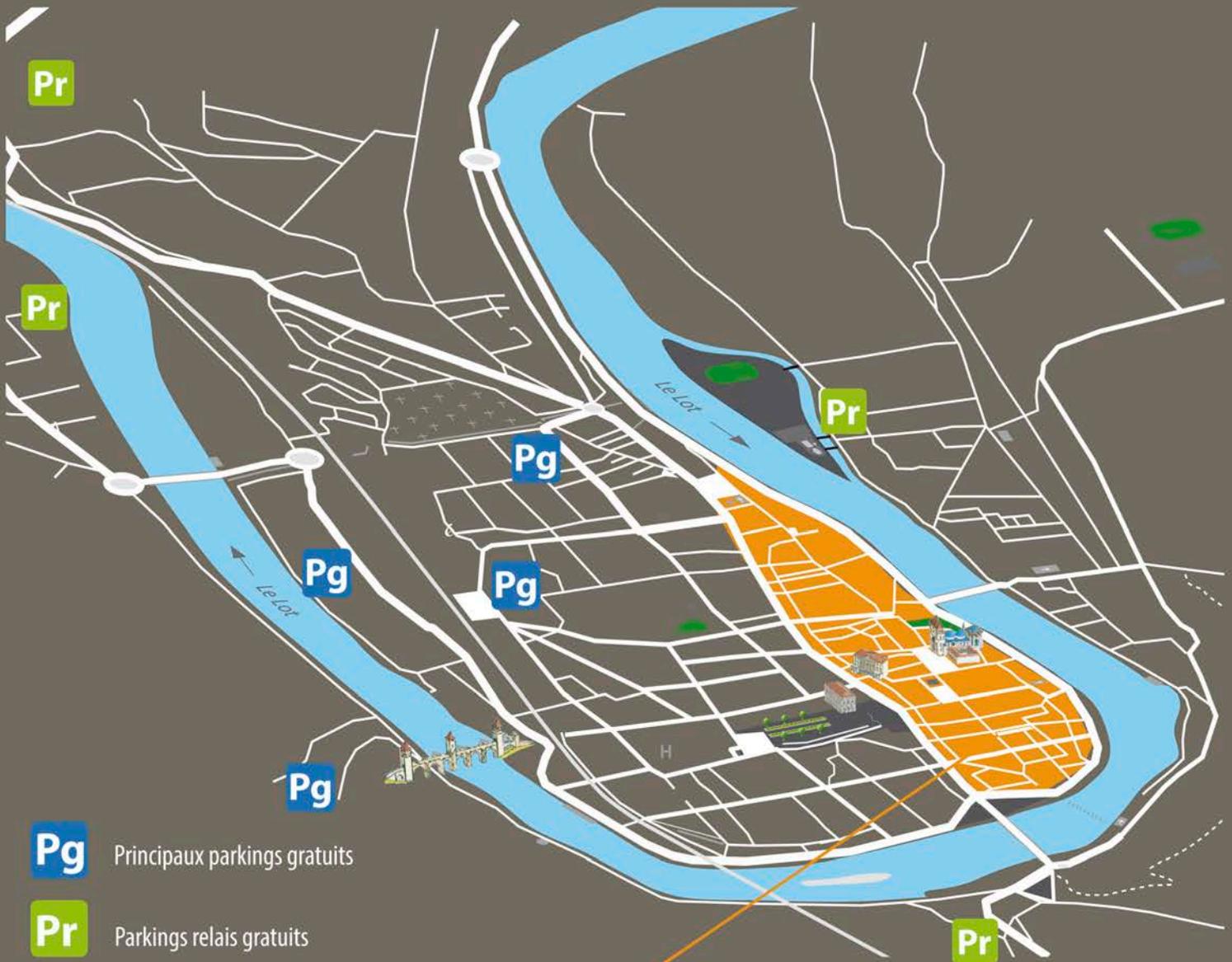




# Centre Historique Zone partagée



*Le Centre historique de Cahors est délimité par la rivière Lot à l'est et au sud, le boulevard Gambetta à l'ouest et la Barbacane au nord. La Ville de Cahors a fait le choix de situer la totalité de ce secteur en zone partagée, officiellement d'après l'article R412-6 du code de la route c'est une zone de rencontre.*